



NOTRE MAISON BRÛLE

Pour ne plus regarder ailleurs !

Nord Gironde

Cette chronique propose aux habitants du Nord Gironde un regard sur l'état du territoire, centré sur les enjeux environnementaux liés à l'intensification des activités humaines, rappelle notre responsabilité dans la destruction des écosystèmes et le recul des espaces naturels, et encourage chacun à préserver un territoire vivant. Il s'agit d'une démarche visant à fédérer les habitants au sein d'une initiative citoyenne, associative et transpartisane, destinée à alerter et à faire évoluer le territoire vers un modèle plus soutenable.

Sommaire

DÉCHETS — Le fléau des déchets abandonnés aux abords des routes et des dépôts sauvages sur le domaine public et les propriétés privées

TERRITOIRE — Ruralité : le grand effacement

QUOTIDIEN — Nuisances sonores sur la RN10 : une pollution invisible mais massive

DÉCHETS

Le fléau des déchets abandonnés aux abords des routes et des dépôts sauvages sur le domaine public et les propriétés privées



Jeter un emballage dans la nature est un geste anodin pour certains. Il est pourtant nuisible car il contribue à la prolifération des déchets le long des routes et dans les espaces de vie, publics comme privés. Ce fléau, désormais visible partout, s'aggrave de jour en jour. À cela s'ajoutent les décharges sauvages, dégradant le cadre de vie, menaçant l'environnement et la santé publique par la présence de plastiques et substances toxiques.

En cause ? l'augmentation des activités humaines sur le territoire et la croissance du trafic sur les axes routiers les plus fréquentés.

*
* *

La Route Nationale 10 illustre bien le phénomène : les déchets jonchent presque tout l'axe, et les récents fauchages les rendent encore plus visibles. Cette situation soulève des questions, tant sur la gestion de nos routes que sur les incivilités qui s'y multiplient

Alertée en 2022, la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique (DIRA) reconnaît l'ampleur du problème. Elle admet avoir abandonné le ramassage manuel au profit d'un ramassage localisé aux points d'arrêt bétonnés ainsi qu'aux bretelles des échangeurs. De plus, elle a "retenu la mécanisation de cette tâche" et fait intervenir une entreprise spécialisée avant chaque campagne de fauchage (38 T de déchets collectés sur le secteur de Cavignac pour un coût de 24 000 € TTC + mobilisation des équipes pour la sécurité). Les campagnes sont reconduites "deux à trois fois par an".

La DIRA admet toutefois que l'efficacité reste limitée : des résidus issus du broyage demeurent visibles et **l'incivilité des usagers est toujours plus croissante.**

Cette question a été portée à l'attention du ministère de la Transition écologique en janvier 2023. En réponse, tout en

portant l'alerte à la connaissance de la Préfète de la Gironde, il a rappelé les dispositions de la loi du 10 février 2020 sur le gaspillage et l'économie circulaire : la création d'une filière dédiée pour la gestion des déchets de la construction et le renforcement des sanctions (contraventions relevées à 135 € pour les petits dépôts, jusqu'à 1 500 € avec immobilisation du véhicule pour les dépôts plus conséquents).

Mais sur le terrain, les déchets continuent de s'accumuler le long des routes et dans les campagnes. Ces mesures, essentiellement centrées sur le secteur du bâtiment et sur les sanctions financières, restent loin des attentes visant à **systématiser la collecte, renforcer la prévention et instaurer des sanctions réellement dissuasives.**

*
* *

C'est dans ce contexte qu'un nouvel échange a eu lieu en août 2025 avec la ministre de la Transition écologique, concernant l'abandon des déchets aux abords des routes et les dépôts sauvages en Nord Gironde et en particulier dans le Cubzaguais.

Preuves à l'appui, le constat est alarmant : plastiques, canettes, emballages alimentaires, bidons de javel et gravats s'amoncellent aux abords des routes et jusque sur des propriétés privées, malgré les nettoyages ponctuels.

Dans sa réponse, le ministère rappelle les mesures déjà engagées (*cf plus haut*) et met en avant "l'ouverture de 6 000

points de collecte des déchets du bâtiments", "la prise en charge, en partie, par les filières du coût de nettoyage des dépôts sauvages" et les sanctions encourues (jusqu'à 1 500 € + confiscation possible du véhicule). Elle a transmis le dossier à la préfecture de Nouvelle-Aquitaine, sans annoncer de nouvelles mesures concrètes.

TERRITOIRE

Ruralité : le grand effacement



Aborder l'artificialisation des sols dans notre territoire, c'est marcher sur un fil. D'un côté, il y a la réalité de chiffres parfois froids et complexes, dont l'interprétation varie selon que l'on compte uniquement le bâti ou que l'on y inclut les aménagements et les infrastructures. De l'autre, il y a nos vies : nombreux(ses) sont celles et ceux à avoir bénéficié de la dynamique urbaine, que ce soit pour accéder à la propriété, louer un logement, développer un commerce ou se déplacer au quotidien.

Pourtant, regarder en face l'évolution de notre territoire entre 2005 et 2025 n'est pas un prérequis contre le progrès, mais un outil nécessaire pour comprendre notre environnement de demain. Cette évolution raconte une histoire de croissance. Mais elle pose aussi une question urgente : au-delà de l'épuisement de nos terres, le Cubzaguais ne semble-t-il pas copier, avec quelques années de décalage, le modèle ultra-urbanisé de la métropole bordelaise ?

En deux décennies, le visage du Cubzaguais a muté. **L'emprise urbaine a considérablement progressé.**

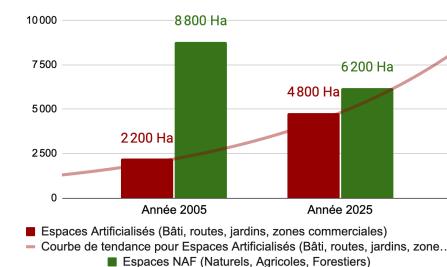
Là où, en 2005, nous avions un maillage

Édité à : Virsac (33240)

Dépôt légal 01/2026

de villages entourés de vignes et de prairies, nous observons en 2025 une imbrication de réseaux et une forte occupation spatiale par les activités humaines. Les chiffres suggèrent un basculement : d'un territoire à dominante naturelle et agricole, **nous glissons vers un espace périurbain où l'imperméabilisation des sols redessine les risques (pollution, inondations, îlots de chaleur) et contribue à l'effondrement de la biodiversité locale.**

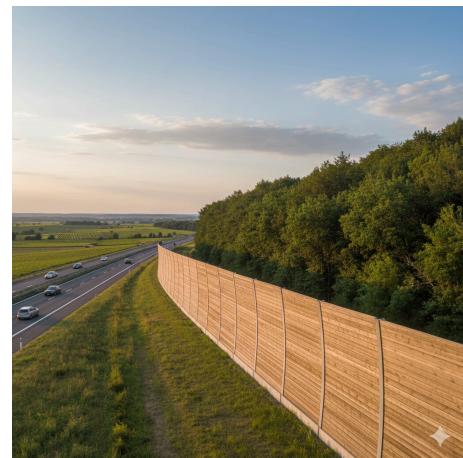
En 2005, l'artificialisation des sols dans le Cubzaguais représentait environ 20 % de la surface totale, soit 2 200 hectares. Vingt ans plus tard, en 2025, ce chiffre atteint 4 800 hectares, soit près de la moitié du territoire.



La progression s'est concentrée autour de Saint-André-de-Cubzac, Virsac et Cubzac-les-Ponts, mais les autres communes ont vu leurs terres agricoles reculer face aux lotissements et zones d'activités. Cette mutation traduit l'attractivité de Bordeaux et la pression des infrastructures routières. À l'approche des échéances électorales, la trajectoire d'aménagement du Cubzaguais doit aussi réaffirmer un principe trop souvent oublié : **celui de la sobriété et de la discréetion humaine.** Réduire la tâche urbaine, limiter notre emprise sur les milieux et laisser à la faune l'espace nécessaire pour se réinstaller ne relèvent pas d'un idéal passéiste, mais d'une condition de survie écologique. Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) promu par l'Etat devient alors plus qu'un objectif réglementaire mais appelle aussi à la remise en cause d'un modèle de développement bien ancré, mais pourtant à bout de souffle.

QUOTIDIEN

Nuisances sonores sur la RN10 : une pollution invisible mais massive



Entre cavignac et Saint-André-de-Cubzac, le tronçon de la RN10 qui longe nos habitations concentre un niveau de nuisances sonores devenu difficilement supportable. Ce secteur, où la vitesse est de 110 Km/h pour passer brutalement à 70 km/h à hauteur de la bretelle d'accès à l'A10, dépasse largement les seuils d'exposition définis pour les grandes infrastructures routières (niveaux supérieurs à 65 dB(A)). **Ce qui implique des risques sanitaires avérés et une gêne quotidienne importante.**

Face à une circulation dense et en continuelle hausse et à l'absence de protections acoustiques, des solutions existent : installation de murs anti-bruit comme ceux déjà déployés sur d'autres secteurs. Ces solutions, reconnues et efficaces, peuvent réduire le bruit perçu de plusieurs décibels et améliorer durablement la qualité de vie. La réduction de la vitesse fait partie des pistes à étudier. Pour cela, il est impératif de se mobiliser *via* un collectif de riverains **afin de mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités.**



À propos de l'auteur
Cyrille FORTIN
Virsac (Gironde)
contact@nord-gironde.fr
<https://nord-gironde.fr>